



7 jours
/7

24 h/24

**Assurer
la continuité des soins**

QU'EST-CE QUE L'HOSPITALISATION À DOMICILE ?



**L'HAD PREND EN
CHARGE LES SPÉCIALITÉS
SUIVANTES :**

- médecine polyvalente,
- pré-habilitation,
- post-chirurgie,
- plaies et cicatrisation,
- SMR,
- oncologie, hématologie,
- gériatrie,
- soins palliatifs,
- traitement IV,
- prise en charge de la douleur
- pédiatrie



L'hospitalisation à domicile (HAD) permet d'écourter ou d'éviter une hospitalisation classique.

Elle assure, au domicile du patient et en coordination avec le médecin traitant, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés tout en associant le patient et ses proches.

L'HAD prend en charge des patients de tout âge présentant des pathologies aiguës ou chroniques.

UNE DEMANDE ? UNE QUESTION ?

Tél. 03 22 70 79 88

En semaine, de 8H à 18H

Viatrajectoire

had.liaison@soins-service.fr

had.liaison@soins-service.mssante.fr

L'équipe pluriprofessionnelle de l'HAD assure une continuité qualitative du soin à domicile par une prise en charge globale (médicale, paramédicale et psycho-sociale), individualisée et pluridisciplinaire.



EN PRATIQUE

1 Prescription de l'HAD

La prescription de l'HAD est réalisée par :
- le médecin hospitalier, suite à une hospitalisation classique, HDJ ou une consultation,
- le médecin traitant.

Une demande d'admission est adressée à l'**infirmier coordinateur de liaison au 03 22 70 79 88** ou par **ViaTrajectoire**.

2 Phase d'évaluation

L'infirmier coordinateur recueille les données médicales et sociales, et évalue les besoins du patient.

3 Phase de validation

Le médecin praticien HAD valide la prise en charge et recueille l'accord du médecin traitant qui sera le référent du patient tout au long de sa prise en charge.

4 Confirmation d'admission en HAD

Dès que la validation d'entrée du patient est confirmée, l'ensemble des documents nécessaires à la prise en charge, est envoyé, à l'HAD.

Une date d'entrée est ensuite déterminée.

L'équipe médicale et paramédicale est composée de **médecins praticiens**, d'une **direction HAD**, d'une **équipe d'infirmiers** (coordinateurs, puériculteurs, de soins généraux et spécialisés) et d'**aides-soignants** de l'HAD.

Elle collabore avec des **professionnels de santé médicaux et paramédicaux** :
médecins traitants et spécialisés, pharmaciens, biologistes, psychologues, assistants sociaux, ergothérapeutes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, diététiciens...

NOS SECTEURS D'INTERVENTION



Scannez pour découvrir où nous intervenons !



Tél. 03 22 70 79 88

4 rue de l'île mystérieuse | 80440 Boves

had@soins-service.fr

www.soins-service.fr

**EN CAS D'URGENCE
CONTACTEZ LE 15**



**HOSPITALISATION
À DOMICILE**